



■ ACCOMPAGNEMENT VAE : Validation des Acquis de l'Expérience -

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT :

> INDIVIDUEL / COLLECTIF :

■ PUBLICS VISES : TOUS PUBLICS.

■ CONDITIONS D'ADMISSION : SUR DOSSIER VAE - PARTIE 1, RECEVABILITE - Obligatoire.

■ MODALITES D'EVALUATION : AUCUNE EVALUATION SOMMATIVE.

L'accompagnement VAE ne délivre pas de diplôme, de qualification ou de titre.

■ FINALITE.

- Une aide méthodologique dans l'étude, la conception et l'élaboration de la partie II du dossier VAE.
- Un processus nécessaire à la contextualisation, l'explicitation, l'argumentation et l'analyse des pratiques.
- Une préparation à l'entretien avec le jury et/ou la mise en situation professionnelle.

■ OBJECTIFS.

■ Comprendre :

- L'ensemble du dispositif d'accompagnement à travers l'étude du livret II du dossier et son organisation.
- Les attendus du référentiel métier et de certification du diplôme visé.
- Le processus de retour sur le parcours professionnel, le repérage et le choix des activités à décrire.

■ Acquérir :

- Une méthodologie d'écriture attendue à travers l'explicitation des pratiques écrites.
- La capacité efficiente d'argumenter et d'analyser les activités.
- La compréhension nécessaire dans la construction, par un plan structuré, de l'écrit.

■ Devenir :

- Autonome dans l'écriture des pratiques et des activités à décrire.
- Expert des pratiques présentées afin de faire émerger les compétences attendues.

■ Préparer :

- Un dossier de facture professionnelle.
- L'entretien et/ou la mise en situation professionnelle, avec le jury.

■ Programme :

> Comprendre :

- Le contenu du livret II et l'organisation de celui-ci.
- La teneur des fiches et du référentiel métier.
- Le référentiel de certification du diplôme visé.
- L'architecture du contenu d'un écrit liée à l'exposé de la pratique.

> Acquérir :

- L'expertise du parcours professionnel et des activités à décrire.
- La technique d'écriture appropriée avec les pratiques choisies.
- La notion d'explicitation des pratiques à l'oral et à l'écrit.
- Le principe d'argumentation et d'analyse des activités.
- L'expertise « scientifique » des activités développées.
- La notion de chronologie et le sens de la synthèse d'écriture.

> Être :

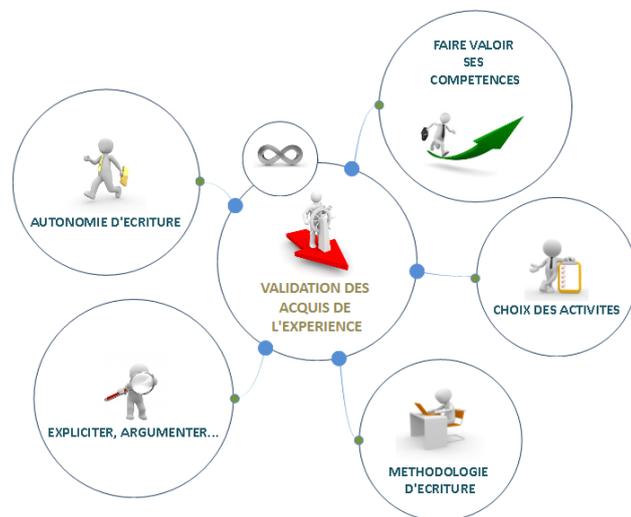
- Autonome dans l'expertise et l'écriture des pratiques.
- Capable d'évaluer les écrits développés.
- Dans la mesure de présenter un dossier de facture professionnelle.

> **Jury** : Préparation à l'entretien avec le jury et/ou la mise en situation professionnelle.

> **Méthodes** : Explicitative, argumentative et analytique.

> **Techniques / Supports** : Instruction au sosie - Mind Mapping ...

> **Médias** : Mails - Visio Skype.



> Les diplômes :

- > JEUNESSE ET SPORTS.
- > SANITAIRES ET SOCIAUX.
- > CULTURE ET COMMUNICATION.
- > EDUCATION NATIONALE.
- > TITRES PROFESSIONNELS DU MINISTERE DE L'EMPLOI.
- > CNAM
- .../...

> Un accompagnement individuel ou collectif :

- > Un suivi toujours personnalisé.
- > Une méthodologie progressive et efficace.
- > Des outils au service d'une autonomie d'écriture.

> Pour plus d'informations sur la VAE :

> www.vae.gouv.fr

Le portail de la Validation des Acquis de l'Expérience -
Ministère du travail.

> Durée <

De 8 à 24 h ...
Selon devis

> Lieux <

Intra - Extra
Entreprise

> Publics <

Individuel
ou Collectif

> Prés-requis <

Recevabilité
du livret 1
du dossier VAE

> Médias <

Mails
Visio Skype

> Tarifs <

55 € HT / h
TVA non applicable
art.293 B du CGI
Collectif sur devis

> Autre prestation <

Conseils méthodologiques d'écriture de la partie II du dossier :

Accompagnement individuel ou collectif : 165 € HT (3h) - Individuel personnalisé : 55 € HT. (1h).

Jacques FORRAT - www.infiniscence.com

contact.infiniscence@gmail.com - 06.31.03.14.17

CODE APE : 900 3A / SIRET : 44849131600023

DIRECCTE : Enregistré sous le numéro 75400141540 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat